

DOSSIER PRESSE
SAMEDI 26 AVRIL 2025



Inauguration des deux nouvelles voies vertes de Wittenheim

Rendez-vous à la MJC Fernand Anna, 2 rue de la Capucine

CONTACT PRESSE

Orlane FOUCAULT | Attachée de presse m2A
06 45 86 16 47 • orlane.foucault@m2A.fr

Sommaire

Les nouvelles voies vertes, un double projet d'aménagement en faveur des mobilités douces porté par m2A et Wittenheim	03
Plan d'aménagement des deux voies vertes	05
Les chiffres clés du double projet	06
La politique cyclable de m2A	08
La Collectivité européenne d'Alsace engagée pour le vélo	10
Décarbonation et Mobilité : l'Etat investit massivement pour des déplacements plus durables	11

LES NOUVELLES VOIES VERTES, UN DOUBLE PROJET D'AMÉNAGEMENT EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES PORTÉ PAR m2A ET WITTENHEIM

Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) œuvre en faveur des mobilités douces et partagées en investissant notamment dans la réalisation de pistes cyclables sur l'ensemble de son territoire. En cohérence avec son schéma directeur cyclable et sa démarche de co-construction, m2A s'est associée à la Ville de Wittenheim pour coordonner l'aménagement d'un itinéraire structurant sur la commune, comprenant deux voies vertes. Ce double projet partenarial, dans un souci de cohérence de temps et d'espace, a été réalisé avec un maître d'œuvre commun : le Bureau d'Etudes et Aménagement de m2A.

Une voie verte créée par m2A entre la rue de Sultz et la rue de Lorraine

Dans le cadre de sa compétence en matière d'aménagement des itinéraires cyclables et pédestres, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a réalisé une voie verte le long de la rue du Docteur Albert Schweitzer, entre la rue de Lorraine et la route départementale RD 429 (rue de Sultz). Cette voie verte est un itinéraire structurant du schéma directeur cyclable puisqu'elle permet de relier les aménagements cyclables de la rue de Sultz (RD 429), allant vers Schoenensteinbach, à ceux menant au centre de Wittenheim.

Le projet a consisté en :

- **l'aménagement de 300 mètres de voie verte** sur 3,50 mètres de large entre la rue de Sultz (RD 429) et la rue de Lorraine, séparés de la chaussée par une noue d'infiltration des eaux pluviales.
- **la sécurisation du carrefour** entre la rue du Docteur Albert Schweitzer et la rue de Sultz, opération co-financée par la Ville de Wittenheim,
- **l'aménagement d'une frange d'espaces verts** de part et d'autre de la voie verte.

Les travaux ont été coordonnés avec la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) qui a repris les enrobées de la chaussée.



Une voie verte aménagée rue de Sultz (RD 429) par la Ville de Wittenheim

La Ville de Wittenheim s'est considérablement investie dans ce projet d'aménagement car la voie verte ainsi prolongée par m2A impactait nécessairement le carrefour routier sur la rue de Sultz, nécessitant un réaménagement complet de ce dernier.

Par ailleurs, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) avait programmé en avril 2023 le renouvellement de la couche de roulement sur la route départementale RD 429 (rue de Sultz), un axe routier important desservant la zone commerciale ouest de la Ville de Wittenheim, tout en réduisant le nombre de voies de circulation à cet endroit.

Ainsi, la Ville de Wittenheim a coordonné en conséquence son projet de réaliser un nouvel itinéraire cyclable sur la rue de Sultz (RD 429), réalisant ainsi un lien sécurisé entre la rue du Nonnenbruch et le centre-ville de Wittenheim, via la nouvelle voie verte de la rue du Docteur Albert Schweitzer portée par m2A.

Le projet a consisté en :

- **la création d'1,3 kilomètre de voie verte**, sur 3 à 3,50 mètres de large, entre la rue du Nonnenbruch et la rue du Docteur Albert Schweitzer, séparée de la chaussée par une glissière de sécurité, avec un habillage en bois, et surmontée d'une protection haute pour les cyclistes empruntant l'itinéraire, évitant ainsi toute chute sur les voies de circulation,
- **la reconfiguration des différentes traversées des rues transversales** avec la modification des feux tricolores et l'ajout de feux pour piétons et cyclistes,
- **la sécurisation de la circulation des usagers** avec la mise en place de protection basse des glissières de sécurité en bordure béton collées et de la signalisation de police liée au nouvel itinéraire cyclable (panneaux et marquage au sol),
- **la reprise et l'agrandissement des espaces verts de la voie, pour en faire un lieu de promenade à l'abri de la circulation**, accessible aussi bien aux cyclistes de loisirs qu'aux familles à pied et aux personnes à mobilité réduite de la commune (avec un nouvel engazonnement prairial).

Les travaux ont été coordonnés avec la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) qui a repris les enrobées de la chaussée et réalisé le marquage routier réglementaire.



PLAN D'AMENAGEMENT DES DEUX VOIES VERTES



Aménagement cyclable porté par m2A

Voie verte rue du Docteur Albert Schweitzer, entre la rue de Lorraine et la rue de Sultz (RD 429)

**Coût global des travaux (hors taxe) :
326 000 €**

Aménagement cyclable porté par la Ville de Wittenheim

Voie verte le long de la rue de Sultz (RD 429)

**Coût global des travaux (hors taxe) :
414 325 € HT**

LES CHIFFRES CLÉS DU DOUBLE PROJET

1. LE PROJET DE LA RUE DU Dr ALBERT SCHWEITZER PORTÉ PAR m2A

Longueur de l'aménagement : 300 mètres

Financement (hors taxes) : coût total du projet de 326 000 €

- **Participation de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) : 129 209 €**
- **Participation de l'État : 40 000 €**
(dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local - DSIL)
- **Participation de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 78 791 €**
- **Co-financement de la Ville de Wittenheim : 78 000 €**
 - 50 000 € pour la voirie,
 - 28 000 € pour les espaces verts

Maîtrise d'œuvre :

- Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)
via son Bureau d'Études et Aménagement (BEA)

Entreprises engagées dans le projet :

- **Voirie :**
LINGENHELD Travaux Publics (Sainte-Croix-en-Plaine)
- **Signalisation verticale :**
Signaux GIROD (Hoerdtd)
- **Signalisation horizontale :**
Signature (Rixheim)
- **Espaces verts :**
idverde (Mulhouse)



2. LE PROJET RUE DE SOULTZ (RD 429) PORTÉ PAR LA VILLE DE WITTENHEIM

Longueur de l'aménagement : 1,3 kilomètre

Financement (hors taxe) : coût total du projet de 414 325 €

- **Participation de l'État : 116 400€**
(dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local - DSIL et de la dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR)
- **Participation de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) : 46 400 €**
- **Participation de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 39 950 €**

Maîtrise d'œuvre :

- Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)
via son Bureau d'Études et Aménagement (BEA)

Maîtrise d'ouvrage :

- Ville de Wittenheim
via son Bureau d'études du Service du Patrimoine communal

Entreprises engagées dans le projet :

- **Voirie :**
PONTIGGIA (Wittenheim)
- **Glissière de sécurité et feux tricolores :**
AXIMUM (Colmar)
- **Signalisation verticale et horizontale :**
Signature (Rixheim)
- **Espaces verts :**
Thierry Muller (Richwiller)



THIERRY MULLER
Agencier de l'extérieur et paysage

**Financement de la chaussée (désamiantage et enrobés)
par la Collectivité européenne d'Alsace : 1 800 000 €**

Entreprises engagées pour le chantier de la Collectivité européenne d'Alsace :

- **Renouvellement de la couche de roulement :**
Eurovia (Colmar)
- **Signalisation routière :**
Signature (Rixheim)



LA POLITIQUE CYCLABLE DE m2A

Le développement des mobilités douces, et en particulier de l'usage du vélo au quotidien, est une priorité de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), dont la politique cyclable s'inscrit dans les objectifs de son « Plan Climat Nouvelle Donne ». L'importance de ce mode de transport a clairement été affirmée pendant la concertation qui s'est tenue sur la stratégie mobilité durable entre 2021 et 2022.



Ainsi, en plus des mesures prévues dans le cadre du Projet de Territoire « Vision 2030 » et du « Plan Climat Nouvelle Donne » de m2A, les élus et partenaires de l'Agglomération définissent actuellement **un futur Réseau Express Vélo intercommunal, qui permettra de relier les principaux points d'attraction du territoire, via des itinéraires directs, confortables, continus et sécurisés.**

Ce réseau d'« autoroutes à vélo » s'adressera à tous, de 7 à 97 ans, et devrait participer significativement au développement de la pratique du vélo, qui est essentielle pour relever les défis de la transition environnementale et de l'amélioration de la qualité de l'air. La voie verte de la rue du Docteur Albert Schweitzer à Wittenheim en est un des maillons.

Par ailleurs, m2A poursuit :

- **la réalisation d'aménagements cyclables**, avec le souhait d'accélérer le rythme de ces dernières années, qui était en moyenne de 5 km par an,
- **le développement du Vélo à Assistance Electrique (VAE)** : il s'agit d'encourager son usage particulièrement pertinent pour les déplacements sur des distances importantes à l'échelle de l'agglomération. A ce titre, m2A a acquis une flotte de plus de 600 vélos à assistance électrique qui sont mis à la disposition des habitants et entreprises de l'agglomération en location longue durée. Le service de location est assuré pour le compte de m2A par l'association Médiacycles, Le dispositif VéloCité s'est quant à lui développé de la ville-centre à 7 autres communes limitrophes (8 au total), avec la mise en service à terme de plus de 600 vélos à assistance électrique supplémentaires en libre-service.
- **l'amélioration de l'offre de services aux cyclistes en matière de stationnement** (pose d'arceaux à vélo, création de parkings vélo...),
- **la promotion du cyclotourisme** : m2A a été la première collectivité d'Alsace à obtenir le label « Territoire vélo » décerné par la Fédération Française de Cyclotourisme pour la qualité des services qu'elle offre aux cyclotouristes (infrastructure, hébergement, restauration...).



Le territoire de l'Agglomération est traversé par 3 « EuroVelo routes » : l'EuroVelo 5 (Via Romea Francigena), l'EuroVelo 6 (Atlantique - Mer Noire) et l'EuroVelo 15 des fleuves (Véloroute Rhin), ainsi que par l'itinéraire des 3 Pays.

m2A entend ainsi poursuivre le développement des infrastructures et des services à destination des cyclotouristes.

Les chiffres clefs de la politique « Vélo » de m2A

m2A compte aujourd'hui :

- **411 km** d'aménagements cyclables,
- **5 350 arceaux à vélo,**
- **Plus de 1200 vélos à assistance électrique (VAE)**
 - 610 VAE mis en location longue durée (gestion du parc par Médiacycles)
 - 600 VAE en libre-service via VéloCité
- **64 stations VéloCité pour 640 vélos à assistance électrique,** en cours de déploiement dans 8 communes de l'Agglomération.

m2A consacre près de 8 millions d'euros aux projets en faveur des vélos dans sa Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) 2020/2026. Ce chiffre comprend aussi bien les projets sous maîtrise d'ouvrage m2A que les subventions versées par m2A aux communes ou à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) lorsqu'elles sont porteuses du projet.



VéloCité
VAE en libre-service



VAE en location longue durée

LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE ENGAGÉE POUR LE VÉLO

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) s'est engagée dans une stratégie globale de transition énergétique en prenant 30 engagements pour améliorer, d'ici 2030, la biodiversité et lutter contre le changement climatique. Les mobilités douces et l'intérêt porté aux déplacements raisonnés constituent l'un des axes de cette stratégie avec l'aménagement d'un vaste réseau de pistes cyclables à l'échelle alsacienne.

La Collectivité européenne d'Alsace aménage, en tant que maître d'ouvrage, de nombreux itinéraires. **L'Alsace compte près de 5 000 km de pistes cyclables, ce qui la place dans le peloton de tête des territoires cyclistes.**

La Collectivité européenne d'Alsace soutient aussi fortement les communes et EPCI (financièrement mais aussi en termes d'ingénierie) dans la réalisation de leurs projets vélo, tout en multipliant les actions de sensibilisation auprès des plus jeunes de ses concitoyens (animations dans les collèges autour des mobilités durables par exemple).

Concernant les projets et chantiers routiers, la dimension des mobilités douces est prise en compte dès que possible, avec la création d'itinéraires et de passerelles cyclables, d'axes partagés.

Du nord au sud de l'Alsace, les itinéraires cyclables structurants permettent de parcourir les territoires à la découverte de points d'intérêts touristiques tout en reliant les principaux pôles générateurs d'emplois.

Depuis la création de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) en 2021, et le lancement d'un vaste plan vélo à l'échelle de l'Alsace, 11 millions d'euros ont été investis en faveur du vélo dans les territoires :

- 7 100 000 € pour l'aménagement de nouveaux itinéraires,
- 2 000 000 € pour l'entretien du réseau,
- 1 500 000 € pour le cofinancement des projets vélo des partenaires,
- 250 000 € pour les interventions de sensibilisation sur la sécurité routière, et l'usage du vélo dans les collèges,
- 150 000 € au titre de l'ingénierie.



DÉCARBONATION ET MOBILITÉ : L'ÉTAT INVESTIT MASSIVEMENT POUR DES DÉPLACEMENTS PLUS DURABLES

Dans sa déclaration de politique générale du 14 janvier 2025, le Premier ministre a rappelé que le plan vélo et marche 2023-2027 devait être doté des moyens qui lui sont nécessaires.

50 M€ destinés au financement des infrastructures cyclables ont été annoncés pour soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables structurants dans les collectivités.

L'État s'engage en 2025 aux côtés des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale pour faire du vélo une alternative à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité ou combinés aux transports collectifs pour de plus longues distances.

L'Etat mobilise :

- **le fonds vert** dédié aux aménagements cyclables, au développement des mobilités durables en zones rurales et aux aménagements cyclables en zone ZFE,
- **le volet mobilités douces du contrat État-Région 2023-2027 de 95 M€** qui prévoit depuis septembre 2024 un mécanisme d'aide aux aménagements cyclables inscrits aux schémas des véloroutes au niveau national ou régional,
- **le programme AVELO 3 de l'ADEME**, agence de la transition écologique, sur la période 2023-2026 avec un budget de 30 M€.

A l'horizon 2027, l'ambition de l'État dans le Haut-Rhin est de développer et de participer au financement de 255 kilomètres d'aménagements cyclables sécurisés supplémentaires.

La stratégie nationale bas carbone vise à atteindre la neutralité carbone en 2050. Multiplier par trois la part modale du vélo dans nos déplacements quotidiens est un des leviers de la trajectoire de décarbonation de l'État en passant de 2,7% en 2017 à 9% en 2024 puis à 12% en 2030.